

Ciments Calcia rejoint FRET 21 et fait d'HeidelbergCement France le premier Groupe à adhérer aux 3 dispositifs du programme EVE proposés par l'ADEME

Le programme d'Engagements Volontaires pour l'Environnement - Transport et Logistique (EVE) vise à sensibiliser, former et accompagner les acteurs professionnels du transport et de la logistique à l'amélioration de leur performance énergétique & environnementale. Il intègre 3 dispositifs d'engagements volontaires : Objectif CO₂ pour les transporteurs, FRET 21 pour les chargeurs, et EVcom pour les commissionnaires de transport.

L'adhésion de Ciments Calcia à FRET21 fin avril positionne HeidelbergCement France comme seul groupe à être triplement engagé dans la mise en œuvre de solutions concrètes pour réduire les émissions de CO₂ de ses transports, grâce à la synergie de trois de ses filiales : Ciments Calcia donc (en tant que chargeur) mais aussi Tratel (transporteur) et Tratel affrètement (commissionnaire de transport).



Ciments Calcia s'engage encore davantage dans la décarbonation avec FRET21

Acteur majeur de l'industrie cimentière, Ciments Calcia fabrique son ciment sur le territoire français. A cet effet, différents types de flux s'opèrent, à la fois pour acheminer les matières premières sur les sites de production (flux amont), transférer le clinker et le ciment en vrac & sac entre les 9 usines et les 7 centres de distribution (flux cession) ainsi que pour livrer le client final (flux aval). Ces trois flux, réalisés en mode fluvial, ferroviaire ou routier, sont gérés par la Direction Logistique de Ciments Calcia.

Dans le cadre de sa récente adhésion au dispositif FRET 21 porté par l'AUTF (Association des Utilisateurs de Transport de Fret) et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), Ciments Calcia entend déployer diverses mesures concrètes relatives à ces flux afin de réduire son empreinte carbone :

- Inciter ses affrétés partenaires à s'engager dans des démarches Objectif CO₂, avec pour cible 50 % du tonnage transporté effectué par des transporteurs engagés et 30 % par des transporteurs labélisés ;
- Reporter 40 % des flux routiers sur le transport fluvial concernant les livraisons des centrales en bord de Seine ;
- Reporter 60 % des transports routiers en acheminement ferroviaire pour les flux amont et cession ;
- Optimiser le périmètre de chalandise des usines en diminuant le km moyen de livraison de 7 % sur les flux sac et CEM II gris vrac.

Objectif : **une réduction de 5 % des émissions de CO₂ sur 3 ans** (pour un objectif global de 15 % d'ici 2030), soit 3 663 tonnes de CO₂.

Parallèlement, **Tratel Affrètement**, commissaire de transport de Ciments Calcia, s'est également engagé dans le dispositif **EVcom**, début avril, en vue de réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES). Rappelons que les transports **Tratel** avaient signé dès 2009 la **Charte « Les transporteurs s'engagent » du programme Objectif CO₂** élaborée par le ministère de l'écologie et l'ADEME, leur démarche ayant par la suite été récompensée par le **Label CO₂ « Transporteurs éco-responsables »** en 2016, renouvelé en 2020.

C'est ainsi que le triptyque **Ciments Calcia (FRET21)**, **Tratel Affrètement (EVcom)** et **Tratel (Objectif CO₂)** offrent à HeidelbergCement France la satisfaction d'être la première société en France à être engagée dans les trois dispositifs proposés par l'ADEME.

« En tant que Président de l'AUTF, je salue la décision de Ciments Calcia qui vient de s'engager dans FRET21, tout comme il y a quelques semaines Tratel Affrètement dans EVcom, complétant ainsi l'engagement de la première heure de Tratel dans Objectif CO₂. En droite ligne de son ambition historique d'agir en leader dans le développement durable de ses activités, HeidelbergCement France devient ainsi la première organisation à s'inscrire dans les 3 dispositifs du programme EVE. »

Denis Choumert, Président de l'AUTF

« Nous sommes pleinement engagés dans la décarbonation de notre activité sur l'ensemble des scopes 1, 2 et 3. Bien sûr, à l'échelle de l'industrie cimentière, la part de l'empreinte carbone de la logistique est mineure. Elle est pour autant réelle et nous devons actionner tous les leviers à notre disposition pour réduire nos émissions. C'est inscrit au cœur de notre raison d'être "réinventons ensemble les matériaux de construction essentiels et durables" qui exige de contribuer, dans chacun de nos métiers, à relever les défis du climat et de la préservation de la biodiversité. »

Bruno Pillon, Président des activités France d'HeidelbergCement

« Je suis fier du travail effectué par l'ensemble des équipes de la logistique pour réduire nos émissions de CO₂. C'est en effet la mobilisation de tous qui nous permet de promouvoir les solutions les moins émissives : développement du fluvial, recours au ferroviaire, modernisation de la flotte camions, optimisation de nos flux... Nous avons une conscience commune de l'enjeu et une ambition partagée de viser l'exemplarité dans notre métier, en tant que transporteur, en tant que commissionnaire de transport et en tant que chargeur. »

Philippe Labbé, Directeur de la logistique HeidelbergCement France

Pour toute information complémentaire, s'adresser à : **Ludovic Péro** - Directeur des Affaires Publiques - Ludovic.pero@ciments-calcia.fr
Rémi Duprez - Animateur Qualité et Environnement - rduprez@tratel.fr